

tre, les centres locaux de la main-d'œuvre du Canada ont tendance à attendre la dernière minute pour faire savoir à l'élève et à l'établissement éducatif si l'assisté est apte à suivre des cours de recyclage ou pour leur indiquer s'ils ont décidé que l'élève suivra un cours donné. Cette pratique est quasi universelle. Par conséquent, il n'est pas rare que les élèves se trouvent dans l'incertitude la plus complète». (3)

Le rapport indique également que:

«Tous les assistés ne sont pas libres de choisir entre les programmes et tout le monde n'a pas le même nombre de possibilités. Tout système qui refuse à un individu le droit d'appel le frustré d'un des droits fondamentaux de toute démocratie. Par conséquent, lorsqu'un individu se voit refuser l'accès à un programme, il devrait avoir la possibilité de faire appel à un conseil d'appel impartial.»

Troisièmement, le manque de continuité dans les programmes et de sécurité fondamentale d'emploi du personnel enseignant a fait naître un scepticisme croissant à l'égard des objectifs et de la planification des programmes.

Nous recommandons:

1) que la politique de la main-d'œuvre soit assouplie et qu'elle soit plus largement définie de manière à s'adresser également aux plus jeunes et à ceux dont le niveau de scolarité est plus bas.

2) une plus ample utilisation de journées consacrées à l'étude et de congés d'étude (voir annexe B).

3) la création de conseils d'appel en matière d'admissibilité et d'admission, composés de citoyens locaux parmi lesquels les pauvres auront leur place.

4) une politique plus cohérente d'emploi pour les professeurs ainsi qu'une formation continue sur le tas afin de relever le moral et l'efficacité des éducateurs employés par les centres de la main-d'œuvre.

5) que des recherches, des études et des expériences soient faites de concert avec d'autres organismes pour assurer l'institution des programmes éducatifs les plus efficaces possible.

Finalement, nous appuyons le Mémoire présenté par le Frontier College au présent Comité en vue d'élargir les termes des programmes de main-d'œuvre et leur champ d'application.

Éducation des consommateurs

L'augmentation du coût de la vie a rendu les éducateurs encore plus conscients du

besoin d'une éducation des consommateurs. Il est malheureusement vrai que «les pauvres paient davantage»: en effet à cause de certains facteurs comme la connaissance insuffisante du marché, le manque de transport et le besoin de recourir au crédit, la manière dont ils font leurs achats est moins efficace et moins économique que celle des gens plus qualifiés. La difficulté d'informer les pauvres sur les conditions du marché n'est qu'une partie du problème. Les moyens grâce auxquels les pauvres apprendront eux-mêmes à améliorer leur sort sont peut-être plus importants.

Nous prions

1) le Comité de recommander au ministre de la Consommation et des Corporations d'obtenir de la part de la section de l'Information aux consommateurs de la Division des services aux consommateurs et de l'Information une collaboration avec les pauvres pour élaborer des moyens d'éducation, d'information et de veiller à la surveillance des marchés de consommation utilisés par les pauvres.

Nous recommandons en outre que

2) l'aide technique et financière du gouvernement fédéral réservée à l'aménagement des coopératives de consommation et de crédit soit considérablement accrue afin que les pauvres puissent apprendre à participer à la création de leurs propres institutions financières et à la prise de décisions dans ces institutions.

Programmes de logement

Un problème de plus en plus inquiétant est celui du logement. Les éducateurs d'adultes se rendent compte que des facteurs importants de la vie du pauvre sont liés à son milieu immédiat. Les éducateurs qui prétendent s'intéresser uniquement à «l'éducation» des pauvres sont non seulement inconscients mais aussi mal informés, étant donné que le milieu qu'un élève adulte quitte le matin et où il revient chaque jour a des effets complexes certains sur son comportement. Apparemment, l'un des facteurs les plus importants est la qualité du logement qu'il partage avec sa famille.

De nos jours, avec les restrictions de la rénovation urbaine restreinte, l'insuffisance des programmes publics d'habitation et la hausse vertigineuse des prix dans le secteur privé, la situation du logement au Canada atteint des proportions critiques. Une étude, menée en 1968, sur les conditions de logement et le genre de vie des résidents de Scarborough, en Ontario, appartenant aux couches supérieures de la classe inférieure et aux couches inférieures de la classe moyenne, a